



ÊTRE
PSYCHOLOGUE
AUX NIDS

Edito du Président

Au moment où j'écris cet éditorial, 2000 enfants dorment dans les rues, il n'y a depuis 2 mois plus de ministre de l'Enfance ; la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) vient de se voir supprimer 500 CDD indispensables au suivi des jeunes.... Et pendant ce temps-là les programmes politiques ne parlent que de punir des jeunes pas de les protéger pour qu'ils échappent à la délinquance. Ce n'est pas la relance d'une commission parlementaire consacrée aux « dysfonctionnement de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) » qui va encourager des jeunes professionnels à s'engager dans ces métiers. Alors que toutes les analyses montrent que faute de pouvoir recruter des professionnels formés il y a et il y aura des « événements indésirables »

Non qu'il n'y ait jamais des actes non acceptables, des évaluations de situations complexes qui peuvent être discutées, des comportements violents entre enfants etc. mais chaque histoire est une histoire, et contrairement à une idée reçue et médiatique, l'ASE n'est pas un « système » avec une logique homogène. La protection de l'enfance est une multitude d'institutions différentes pour tenter de redonner chance à des enfants qui ont eu des parcours cabossés d'être des enfants comme les autres. Cela suppose des stratégies sans cesse ajustées en fonction des moyens (insuffisants), pour des enfants qui ont plus de besoins que d'autres d'être écoutés et accompagnés. Il est difficile de comprendre et de faire évoluer ce qui a fait traumatisme et peut se répéter dans la violence, y compris entre enfants : les professionnels aussi ont des émotions, une histoire et des limites. Et cet engagement difficile mérite mieux que les sempiternels « faits divers » et autres commissions pour redire ce que l'on sait depuis 40 ans. Oui tout ne va pas bien mais tout ne va pas mal.

Car pourtant il y a des enfants heureux en protection de l'enfance, il suffit d'une journée d'Olympiades des Nids avec 200 enfants et tous leurs encadrants pour le voir.

Et pourtant des jeunes adultes qui racontent comment « leur Educ » leur a fait trouver leur voie, comment un placement au bon moment, les a aidé, comment un parrain est venu leur donner affection et aide pour leur réussite professionnelle.

Et pourtant il y a des enfants « sous protection » qui durant cet été sont allés en vacances. Ils ont fait des séjours et des sorties avec l'équipe éducative, ce qu'ils n'auraient pu faire avec leur famille.

Et pourtant malgré ce triste tableau par lequel j'ai commencé, les professionnels sont là 365 jours par an et ils avancent, ils innovent, ils espèrent encore qu'on reconnaitra la valeur de leur travail pour les enfants.

La France a engrangé beaucoup des médailles olympiques et paralympiques, mais elle n'a toujours pas celle d'une politique de l'Enfance.



Jean-Luc Viaux

Sommaire

Espace Fondation
 Olympiades interservices Les Nids, une édition Havraise p.3
 Les Nids s'enflamment pour les JO 2024 p.3
 Les rencontres bénévoles p.3

Dossier central
ÊTRE PSYCHOLOGUE AUX NIDS
 Psychologue en Protection de l'Enfance, une fonction essentielle..... p.4
 Regards de psychologues en Maison d'Enfants..... p.5
 Regard de psychologue en Milieu Ouvert p.7
 Le regard des enfants – Témoignage..... p.8
 Regard de psychologue en Centre Educatif Fermé p.8
 Regard de psychologue en Maison d'Enfants p.9
 Regard de psychologues en DITEP p.9
 Le parrainage en protection de l'enfance, et la place du psychologue p.10

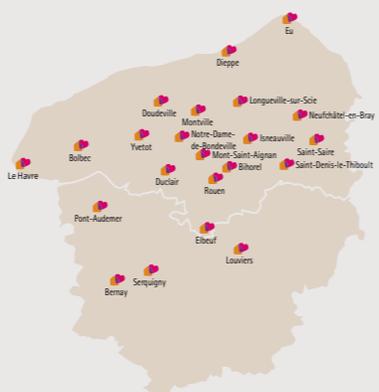
Aux 4 coins des Nids
 Des jeunes engagés et solidaires
 Collecte solidaire avec les jeunes..... p.11
 Un engagement au service des autres, la maraude ! p.11
 " La Petite Plume " Le Journal des Jeunes de l'AEP p.11
 Journée Filles au DITEP p.11

La Fondation Les Nids

Acteur historique normand, la Fondation Les Nids mène depuis 90 ans des missions en faveur de l'enfant et de la famille.

Son rôle consiste à apporter aux enfants et adolescents qu'elle accompagne protection, soutien, éducation et compréhension pour leur donner toutes les chances de se bâtir un avenir. Ainsi, la Fondation Les Nids intervient dans différents champs qui placent l'enfant et sa famille au cœur de ses missions :

- ✓ L'accueil d'enfants placés
- ✓ L'accompagnement éducatif à domicile
- ✓ Les lieux de soutien à la parentalité et d'écoute
- ✓ L'éducation en institut spécialisé
- ✓ La délinquance des mineurs
- ✓ Les activités socio-judiciaires



Siège social : Fondation Les Nids - 27 rue du Maréchal Juin - BP137 - 76131 Mont-Saint-Aignan cedex
 - Tel : 02.35.76.80.09 - siege.social@lesnids.fr - www.lesnids.fr
 Directeur de la publication et rédacteur en chef : J.L. Viaux
 Comité de rédaction : C. Danna - S De Wilde - C. Dubois
 Secrétaires de rédaction : C. Danna
 Copyright : Shutterstock, Fotolia, Pexel, Ingimage, Pixabay.
 Impression : SODIMPAL Franqueville Saint-Pierre - Septembre 2024 - ISSN 16293959



Olympiades interservices Les Nids, une édition Havraise

Comme chaque année cet événement a réuni plus de 200 jeunes sur le territoire Havrais et plus précisément à Harfleur. Une journée sous le signe des Jeux Olympiques 2024 qui a démarré par la cérémonie d'ouverture en présence de Christine Morel, Maire de la Ville d'Harfleur où chaque équipe a défilé avec le drapeau préparé pour l'occasion. Ensuite les jeunes ont participé à de nombreuses activités : ultimate, rugby, handfauteuil, course de relié danse... permettant à chacun de contribuer à la réussite de son équipe. Enfin, avant la remise des trophées par Nathalie Lecordier, Vice-Présidente du département de Seine-Maritime en charge de l'enfance, la famille, la santé, l'égalité femme/homme, l'ensemble des participants a réalisé la danse apprise durant la journée.



Au-delà du challenge, plutôt symbolique, l'esprit de ses olympiades se veut sportif et solidaire avant tout. Ce fut une très belle édition préparée par les professionnels du Havre qui ont démontré leur engagement, créativité et dynamisme.

Un très grand MERCI à tous : jeunes, familles, professionnels, bénévoles et partenaires d'avoir fait de ces olympiades un moment de partage et de cohésion.

Les rencontres bénévoles



Le bénévolat est une vraie richesse pour les jeunes accompagnés par la Fondation Les Nids. Au regard de leur engagement, il est important de pouvoir rencontrer les bénévoles, échanger sur leur accompagnement et les sensibiliser au public accompagné. C'est dans ce cadre que se sont organisées les rencontres bénévoles annuelles sur le thème : « Les troubles de l'enfant et de l'adolescent, si on en parlait ? »

Une session de sensibilisation accompagnée par les professionnels du Pôle ressource du DITEP L'Orée du Bois de la Fondation Les Nids qui a permis à chacun de faire part de son expérience, de son regard. L'équipe du Pôle Ressource a ainsi apporté écoute et conseils pour permettre à chacun de mieux appréhender son action bénévole auprès des jeunes accompagnés aux Nids.

Espace Fondation



Les Nids s'enflamment pour les JO 2024

La Fondation Les Nids est fière d'avoir participé en juillet dernier au passage de la Flamme Olympique sur notre territoire.

Gaëtan Tafforeau, éducateur au Village d'Enfants de Duclair, a eu l'honneur de porter cette flamme olympique au nom de tous ses collègues. Après avoir été 10 ans Aide Médico-psychologique (AMP) auprès d'adultes Infirmes Moteur cérébral, Gaëtan est Moniteur-éducateur au sein de la Fondation Les Nids depuis plus de vingt ans. Il est actuellement éducateur au sein du Village d'Enfants de Duclair (MECS). Durant toutes ces années au sein de la Fondation Les Nids, Gaëtan a porté et développé de nombreux projets éducatifs autour du sport avec et pour les jeunes accompagnés. Comme par exemple :

- les olympiades interservices,
- le Challenge Michelet,
- le trophée Bernard Emo,
- des journées de sensibilisation et découverte du handicap par le sport,
- l'accompagnement des jeunes dans le hand-fauteuil,
- l'organisation de 3 séjours à Madagascar avec les jeunes.

Toutes ces actions permettent de transmettre les valeurs du sport qui font partie des valeurs éducatives portées de tous temps par la Fondation Les Nids. Au-delà des bienfaits physiques, la pratique sportive permet aux jeunes d'acquérir des compétences sociales, du fair-play, de la solidarité et de la cohésion de groupe.



Dossier Central

ÊTRE PSYCHOLOGUE AUX NIDS

Les enfants suivis par des équipes éducatives ou accueillis temporairement en maison d'enfants sont des enfants qui accumulent vulnérabilité, dysfonctionnements familiaux et souffrances. Leur développement psychologique et leur santé ont toujours été négligés ou compromis par la violence subie dans leur milieu familial. Ils ont donc besoin de soins et d'une aide au développement psychologique.

Malgré ces évidences qui justifient l'existence même de la Protection de l'enfance, les seuls personnels « de santé » que nous attribue l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) sont les psychologues. C'est dire si leur mission est essentielle car il faut assurer la prise en charge des souffrances des enfants et aider les équipes éducatives à comprendre les besoins fondamentaux et les comportements parfois difficiles des jeunes au regard de ces souffrances.

Etre psychologue en Protection de l'Enfance nécessite donc à la fois une bonne appréciation de la psychopathologie des enfants, par observation, entretiens, voire examen précis du développement et des psychotraumatismes ; et surtout, travailler en équipe dans une coopération quotidienne pour réfléchir sur la situation de chaque enfant.

Dans les relations avec les familles, les psychologues ont leur part : évaluation des capacités de ces familles à entendre la souffrance de l'enfant, convaincre qu'il a besoin de soins, expliquer ceux-ci, et aider le collectif à remédier aux dysfonctionnements familiaux. C'est aussi, par la connaissance des dispositifs de soins, de savoir orienter les prises en charge, dialoguer avec le réseau des professionnels de ces dispositifs pour faire prévaloir les besoins de l'enfant.

La clinique psychologique, d'une façon générale, a pour objet de permettre à chacun d'être ce qu'il est, dans le respect de son identité, de se développer à son rythme, de se sociabiliser pour ne pas être isolé. En protection de l'enfance, il ne s'agit pas que de partager des connaissances en psychopathologie de l'enfant, ou de « suivre » les enfants, il faut « faire sens » tant pour l'enfant que pour tous ceux qui l'accompagne, et veiller à la cohérence des attitudes des adultes face à l'enfant, pour qu'il se sente étayé dans son identité, écouté dans ses besoins, apaisé et autonomisé par un collectif bienveillant.

Jean-Luc Viaux, *Président*

🕒 Psychologue en Protection de l'Enfance, une fonction essentielle



« Être psychologue, c'est tout d'abord œuvrer pour la protection de l'enfance au sein d'une institution ! Evaluer le danger ou le risque de danger pour un enfant et émettre des préconisations pour un magistrat ou un cadre ASE, ne peut se faire qu'à plusieurs, à partir de regards et de compétences différenciées et complémentaires. En ce sens, la fonction clinique et la place toute singulière du psychologue en milieu ouvert est indispensable au sein de chacune de nos équipes.

Le/la psychologue fait partie intégrante de l'équipe pluridisciplinaire. Il/elle a une place pivot, une position d'interface au sein de l'institution car il/elle exerce sa fonction à 3 niveaux :

- **Après des enfants et des familles accompagnés**, en leur proposant un soutien psychologique ponctuel et en coordonnant l'orientation et le suivi nécessaires vers les services de droit commun. Son approche clinique est précieuse et vient en complément de l'approche éducative

du travailleur social pour évaluer le danger pour l'enfant. Il peut être amené à participer à des indications de soins posées par le magistrat et devra tenter de trouver des leviers pour que cela prenne sens pour la personne accompagnée.

- **Après des équipes éducatives** : L'éclairage clinique favorise souvent une réassurance chez l'éducateur, et vise à faciliter chez ce dernier, une meilleure compréhension et distance vis-à-vis des problématiques familiales. Il/elle contribue ainsi à favoriser chez l'éducateur un travail d'élaboration psychique en mobilisant ses ressources et ses connaissances.

La fonction du psychologue est d'amener le travailleur social à regarder « là où l'on ne regarde pas d'habitude ».

C'est à partir d'un travail d'échanges collectifs au sein d'une équipe qu'est valorisée la complémentarité psychologue-éducateurs ; et qu'un travail d'élucidation, d'ébauches de construction et d'hypothèses diagnostiques de la situation familiale peut se déployer, comme une aide à trouver des solutions ou des issues dans le meilleur des cas.

Les écrits du psychologue : en fonction de la position de l'équipe et de l'éducateur et selon les cas, un compte-rendu écrit peut être transmis au magistrat, dans lequel le psychologue fournit des éléments d'évaluation ou d'analyse, des suggestions et hypothèses ou des recommandations circonstanciées pour une orientation. Ce travail d'écriture peut être conçu avec la collaboration du professionnel référent de la mesure. Écrire est un acte qui engage le psychologue mais aussi la famille. Ecrire et rendre compte au magistrat est un acte qui engage également l'institution.

- **Après de l'équipe de direction** : le/la psychologue soutient et appui les orientations institutionnelles. Il/elle constitue un véritable binôme avec le chef de service pour soutenir les travailleurs sociaux et orienter le travail d'accompagnement. Il/elle participe à des groupes de travail qui accompagnent l'évolution des pratiques professionnelles en étant force de proposition pour de nouvelles modalités d'accompagnement. En ce sens, il/elle est proactif pour accompagner le changement au sein des équipes. Au sein de l'équipe de direction, il contribue également à une meilleure compréhension du fonctionnement et des dynamiques d'équipe. Il/elle peut ainsi être force de proposition sur des enjeux de management collectifs et/ou individuels pour soutenir, au mieux, chaque professionnel dans sa fonction, dans une approche bienveillante.

Au sein du dispositif milieu ouvert havrais, nous sommes attachés à une complémentarité dans les approches cliniques développées. Ainsi, dans les recrutements, nous privilégions des approches différentes mais complémentaires, qui visent à enrichir le travail clinique, à éviter les approches dogmatiques, et à ouvrir les professionnels à des concepts différents tels que la systémie, l'interculturel, les neurosciences.

L'intérêt du travail du psychologue résulte de la polyvalence de sa fonction : il intervient à la fois en direction de l'équipe éducative, des familles et de l'institution, et participe, au sein d'une équipe pluridisciplinaire, à l'élaboration d'un projet d'actions éducative qui doit se situer, toujours, dans l'intérêt supérieur de l'enfant ».

Nadège Rivier, *Directrice Dispositif Havrais Milieu Ouvert*

🕒 Regards de psychologues en Maison d'Enfants

Les missions du psychologue

Le psychologue en Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS) est un funambule puisqu'il intervient à différents niveaux. **Dans l'intérêt de l'enfant**, il soutient le système complexe dans lequel celui-ci évolue afin que ce système puisse devenir thérapeutique. Il s'agit avant tout de créer un contexte favorable à l'apaisement des souffrances et au développement de l'enfant.

L'enfant est pris dans plusieurs sous-systèmes relationnels qui ne se rencontrent pas toujours et le rôle du psychologue est de tenter de penser la globalité de cette complexité relationnelle pour l'enfant et mettre en lien les différents sous-systèmes : famille, MECS, école, espaces de soins (CMP, CHU ...).

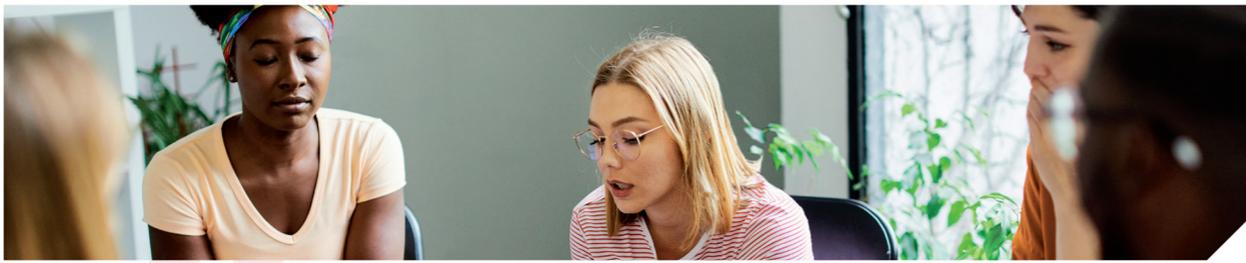
Concernant la famille (parents, grands-parents, fratrie...), le psychologue aide à l'analyse des fonctionnements familiaux et propose des interventions susceptibles de générer le changement du système familial (manière de s'allier à la famille, accompagnements éducatifs au quotidien, thérapies familiales...) le plus souvent en lien avec les référents famille.

Les temps en équipe permettent de définir comment, dans quelle temporalité et qui travaille avec l'enfant au quotidien



dans son groupe de vie, l'enfant dans sa famille, l'enfant dans sa scolarité, l'enfant dans son parcours de soin.

La mission d'accompagnement des équipes est primordiale. Elle se définit en fonction du contexte de l'équipe et de ses besoins. Le psychologue, en lien avec le chef de service, s'adapte aux attentes des équipes et peut ainsi proposer :



- Un éclairage clinique sur le fonctionnement individuel de l'enfant. Resituer l'enfant dans son développement (et notamment autour du projet personnalisé) permet d'adapter au mieux sa prise en charge au quotidien, de proposer des éléments de compréhension quant à ses comportements, de proposer des tâches développementales et de penser ensemble les postures éducatives adéquates.

- Un travail sur les représentations, ressentis et résonances des éducateurs pour hypothétiser sur les compétences et les dysfonctionnements familiaux (psychopathologie familiale) mais aussi sur le fonctionnement familial qui éclaire les comportements de l'enfant, les résonances et /ou transferts en jeu...

- Quelques fois nous pouvons utiliser ces temps pour soulever la question de l'isomorphisme : le miroir entre le fonctionnement du groupe d'enfants et l'équipe qui l'accompagne. Le psychologue soutient la régulation d'équipe avec le chef de service : il s'agit de proposer un cadre sécurisé et contenant, propice à l'expression de chacun, de ses pensées et émotions, les uns par rapport aux autres dans le but de permettre la fluidité de la communication intra équipe. Mais aussi lever les résistances afin de se réajuster en équipe pour le bien de tous et dans l'intérêt des enfants accueillis.



Le psychologue dans une MECS intervient ponctuellement auprès de l'enfant en individuel : Il peut proposer (après réflexion en équipe et/ou à la demande de l'enfant ou de sa famille) des rencontres de soutien psychologique, l'évaluation de son développement, l'évaluation de son cheminement quant à son histoire, au processus de maltraitance dans sa famille, l'évaluation de ses besoins et projets... Si nécessité il y a, oriente vers une psychothérapie à l'extérieur du lieu de vie.

Le lien avec les partenaires scolaires et de soins vient soutenir la cohérence des projets pour l'enfant et éviter le morcellement des multiples prises en charge.

L'enfant est aux prises d'un grand système complexe, si le psychologue se veut « thérapeute » pour l'enfant, il se doit de faire alliance avec l'ensemble du système (équipe, direction, famille, partenaires) : reconnaître et valider les perceptions, croyances et ressentis de chacun dans cette situation, les faire se rencontrer et **permettre une co-construction cohérente et fluide pour soutenir l'enfant dans son développement.**

Alice Chary, psychologue MECS Montville et Mont-Saint-Aignan - Marie Bauza, psychologue Village d'Enfants Duclair

Le groupe de parole, une mission du psychologue en Maison d'Enfants

Vivre en collectivité peut générer des incompréhensions, des désaccords, voire des tensions relationnelles au sein du groupe de pairs. Il arrive que des manifestations de souffrance chez certains enfants soient bruyantes, et impactent le quotidien du groupe d'enfants. Il apparaît parfois nécessaire de proposer un espace au sein duquel la psychologue peut soutenir le récit de chacun : le groupe de parole. En coanimation avec l'éducateur, la psychologue permet aux enfants d'exprimer leur point de vue et leur vécu de la situation, dans un cadre contenant et rassurant. Les échanges avec les enfants permettent d'aborder les notions d'empathie, de compromis, et de respect des besoins de chacun. Le groupe de parole est un moment apprécié des enfants en général, même si certains restent silencieux (la coanimation permet de porter une attention particulière à la communication non verbale). Certains enfants qui présentent une agitation ou instabilité psychomotrice au quotidien parviennent à se poser sur un temps pour réfléchir et participer à l'élaboration groupale.

Accueillir des stagiaires psychologues

L'accueil des stagiaires constitue un article à part entière du « Code de déontologie des psychologues » (Titre II, Article 40). En effet, le psychologue s'engage à participer à la formation des futurs professionnels en leur proposant des lieux de stage divers, dont font partie les Maisons d'Enfants de la fondation. Il s'agit de permettre aux stagiaires de découvrir les missions du psychologue, à la fois sur le plan clinique auprès des enfants et de leurs familles, mais aussi dans l'accompagnement des équipes éducatives qui prennent en charge le quotidien des enfants pendant la mesure de placement.

Plusieurs psychologues du dispositif « Rouen Hébergement » encadrent régulièrement des stages de 2ème année de Master en psychologie clinique et psychopathologie, ou bien psychologie du développement (dernière année de formation visant à l'obtention du titre de psychologue). L'étudiant est alors présent tout le long de l'année universitaire, sur des temps repérés. Accueillir des stagiaires en Licence 3ème année (stage de 70 heures) est également fréquent. Pour les stages professionnalisants de Master, les psychologues participent à la soutenance du mémoire de stage à l'université, et rendent compte de l'évolution de l'étudiant au cours de l'année.

Regard de psychologue en Milieu Ouvert

Le psychologue en milieu ouvert intervient auprès des familles concernées par une mesure éducative, administrative ou judiciaire, de différentes manières – notamment par la rencontre avec les familles, l'accompagnement des professionnels, la réflexion et le partage autour des dynamiques institutionnelles.

Au sein de l'équipe nous participons à tous les temps de réunions – fonctionnement, projets individualisés et synthèses. Cela nous permet d'être au cœur de la réalité de l'équipe.

Cela nous permet d'observer les dynamiques à l'œuvre, et d'être à l'écoute de ce que traversent les professionnels individuellement ou collectivement. Notre intervention vise à soutenir un espace de construction commun, à favoriser l'émergence des capacités créatrices, nécessaires pour construire et inventer des réponses éducatives adaptées à chaque situation.



Nous sommes présents également dans l'informel des rencontres avec les professionnels. Nous sommes dans une logique de partage de notre regard, notre approche clinique, dans un mouvement de croisement des points de vue.

La construction commune ne peut que s'étayer sur la prise en compte des singularités, ce qui nécessite de reconnaître et valoriser cette interdépendance dans nos compétences.

Le psychologue peut intervenir à la demande des familles. Cette demande est recueillie par les éducateurs lorsqu'elle peut être énoncée par la famille, ou proposée par le professionnel. Dans nos rencontres auprès des familles en protection de l'enfance il n'est pas rare que nous soyons confrontés à des réticences autour de notre métier, de représentations anxieuses ou sceptiques autour de notre intervention. Cela peut être en lien avec un vécu antérieur ou des représentations véhiculées dans le milieu familial ou social. La rencontre est facilitée bien souvent par la qualité de la confiance entre éducateurs et famille, elle en est d'ailleurs parfois un révélateur. D'autres familles au

contraire sont en attente d'une rencontre, parfois aussi en raison de la difficulté croissante à avoir accès aux structures telles que les centres médico-psychologiques.

Dans les rencontres individuelles il s'agit pour nous d'entendre la personne que nous recevons dans ce qu'elle énonce et dans ce qu'elle donne à voir au-delà du discours – les silences ou les agitations, les pleurs, manifestations corporelles, l'expression de symptômes. C'est un espace d'expression d'une singularité. Nous sommes à chaque rencontre face à la nouveauté, dans

le souci de favoriser les conditions d'émergence de l'authentique du sujet à travers ses différentes modalités d'expression.

Notre intervention s'inscrit toujours dans le cadre d'un mandat, avec la contrainte d'un temps défini, et des attentes énoncées par le prescripteur. Il nous faut donc nous y adapter et parallèlement pouvoir aussi s'en détacher un peu, afin que l'espace que

- nous proposons puisse être un espace de rencontre du sujet avec lui-même, qu'il s'approprie, et non pas juste une réponse

à une attente externe. L'arrivée des mesures éducatives renforcées, il y a quelques années, est venue rendre plus protocolaire la rencontre entre psychologue et familles, apportant une notion d'obligation. Nous sommes alors amenés plus encore à réfléchir aux aménagements nécessaires à la rencontre, afin de rester au plus près de la réalité des personnes que nous rencontrons.

Ainsi, nous sommes à l'interface entre les différents professionnels, dans une posture d'écoute attentive, des paroles, des silences, des symptômes. Il s'agit d'avoir une préoccupation autour de la vie institutionnelle, et plus spécifiquement de la vie de l'équipe à laquelle nous sommes rattachés – afin que celles-ci restent des espaces de créativité, au service de l'intérêt de l'enfant qui bénéficie d'un accompagnement.

Thérèse Devoucoux, Psychologue au service AEMO-AED du Centre Éducatif Havrais





Le regard des enfants – Témoignage

Nadia est accueillie au Village d'Enfants de Duclair depuis 3 ans. Elle vit sur un pavillon avec ses frères et sœurs. Elle est l'aînée de la fratrie et est âgée de 15 ans. *Le prénom a été modifié*

Qu'est-ce qu'est, selon toi, le métier de psychologue ?

C'est un métier où il faut savoir écouter les gens, les aider à mieux comprendre les choses. Le fait que la psychologue travaille au Village (En protection de l'Enfance) fait qu'elle s'y connaît mieux dans le placement d'enfants. Elle connaît mieux les différentes problématiques familiales et le ressenti des enfants.

C'est un métier intéressant du fait d'étudier comment les humains pensent et agissent. Étudier ce qu'ils peuvent ressentir.

A quel moment rencontres-tu la psychologue ?

En ce moment je la rencontre moins que quand je suis arrivée au Village. Je peux la voir quand je le souhaite, c'est à ma demande ; à la suite d'un événement particulier par exemple.

Aussi, pour certaines problématiques, la psychologue m'a redirigé vers un psychiatre en extérieur. Cela me permet de traiter des choses plus spécifiques.

Qu'est-ce que t'apporte la psychologue par rapport aux éducateurs ?

La psychologue est formée pour cela, elle est plus compréhensive, plus à l'écoute et plus apte à comprendre les choses. L'éducateur, lui, est présent pour d'autres choses. Je peux aussi me confier à mes amies mais elles ne comprennent pas toujours les problématiques et peuvent manquer de bienveillance.

Qu'est-ce que t'apporte les rencontres avec la psychologue ?

Le fait de se confier, de parler, n'est pas évident pour tous les enfants. Le côté « psychologue » peut impressionner au début.

Parler avec la psychologue m'a aidé à mieux accepter le placement et à mieux le comprendre.

Ça m'a aidé aussi pour exprimer mes soucis d'adolescente, familiaux et à me sentir mieux.

Regard de psychologue en Centre Educatif Fermé

La place du psychologue en Centre Educatif Fermé (CEF) est différente de la Protection de l'Enfance. Les entretiens psychologiques sont rendus obligatoires par le règlement du CEF. De plus, certains adolescents accueillis au CEF ont une obligation de soins dans leur contrôle judiciaire. Par conséquent, le psychologue travaille dans l'aide contrainte. La première chose à travailler est le relationnel avec les jeunes accueillis afin qu'ils dépassent les préjugés qu'ils entretiennent sur les psychologues. Progressivement, le psychologue tente de susciter la demande chez les jeunes accueillis et l'adhésion au suivi psychologique.

Les temps d'échanges informels sont très importants afin d'amorcer une relation de confiance avec les adolescents et qu'ils investissent les temps d'entretien.

L'entretien psychologique leur donne accès à un temps individuel où ils peuvent se livrer, déposer leurs difficultés liées au placement sans jugement de la part de leurs pairs. Aussi, ce temps a pour objectif de susciter de la réflexion autour de leur parcours de vie, de leur vie familiale et de leurs passages à l'acte.

Le travail autour des actes délictuels est fait de concert avec les éducateurs référents du jeune, tout comme le travail avec la famille. En effet, les éducateurs référents sont les principaux intermédiaires entre la structure et les familles. La majorité des adolescents placés au CEF est éloignée de son territoire ce qui rend les rencontres avec les familles moins régulières. Le document individuel de prise en charge est le premier temps de rencontre avec la famille, il permet de reprendre avec la famille les moments clés du parcours de leur enfant et laisse place aux professionnels d'évaluer le travail à mener avec la famille.

La famille est également très accompagnée par l'éducateur Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) de milieu ouvert qui se trouve à proximité du domicile familial. Des synthèses régulières sont faites entre professionnels.

Le psychologue se doit également d'écrire des rapports au juge des enfants ou juge d'instruction qui a placé le mineur au CEF afin d'apporter une analyse sur sa situation, tenter d'expliquer les passages à l'acte et apporter un éclairage sur son fonctionnement psychologique. Cet écrit complète le rapport éducatif et sert de support au magistrat durant l'audience.

Enfin, le psychologue au CEF fait partie intégrante de l'équipe de direction. Il tente d'apporter une analyse sur la dynamique d'équipe et contribue aux réflexions concernant les formations d'équipe.

Élise Duprat, Psychologue au CEF Garçons



Regard de psychologue en Maison d'Enfants

A la Maison d'Enfants de Saint-Saire, le travail principal de la psychologue est un accompagnement des équipes éducatives qui sont au quotidien avec les enfants. La psychologue intervient ponctuellement auprès des enfants pour des besoins qui ne nécessitent pas un accompagnement sur un long terme (effectué par nos partenaires en libéral), ou alors pour permettre l'inscription dans ce travail au long terme.

Concernant la spécificité de la Maison d'Enfants de Saint-Saire avec des mesures où la famille est domiciliée hors département, un travail de collaboration majeur est effectué avec les référents ASE des familles, qui s'occupent également du travail avec les parents (parentalité, planification des Droits de Visites et d'Hébergement, etc). Des rencontres physiques sont effectuées par les référents éducatifs de la structure, auxquelles la psychologue peut s'associer. L'éloignement géographique entre la famille et le lieu de placement de l'enfant demande une organisation spécifique. Les rencontres peuvent également se faire au sein de la Maison d'Enfants, notamment lorsque les enfants sont associés (PPE, échanges avant les audiences...). La visio conférence est aussi beaucoup utilisée, notamment lors de synthèses entre professionnels, ou si les déplacements ne sont pas possibles pour les différentes équipes et/ou les enfants.

Concernant le travail avec les familles hors département, comme dit précédemment l'accompagnement se fait majoritairement par le référent ASE. Cependant, un travail avec les familles est effectué majoritairement à distance par téléphone par les référents. Des visites à domicile peuvent être faites ponctuellement, auxquelles je peux être associée selon les objectifs.

Parfois, il est possible d'organiser des Week-ends médiatisés auxquels la psychologue s'intègre quelques heures pour effectuer des entretiens parentaux et/ou familiaux (selon les droits accordés ou les moyens de déplacements, les plannings respectifs).

Le travail hors département est riche, il nécessite une collaboration étroite et une communication très régulière avec les services de l'ASE pour garantir une efficacité et une efficacité du travail autour des projets de l'enfant et de sa famille.

Clémence Pilinski,
Psychologue à la Maison d'Enfants de Saint-Saire



Regards de psychologues en Dispositif Intégré Thérapeutique Educatif et Pédagogique (DITEP)

Le DITEP accompagne, dans son enceinte ou hors de ses murs, des jeunes entre 3 et 20 ans. Ces derniers rencontrent des difficultés psychiques qui se manifestent par de l'agir : agitation, impulsivité, violence physique et/ou verbale, ou au contraire retrait, évitement... Ces manifestations symptomatiques durent dans le temps et entravent la socialisation du jeune (scolarité, activités extra-scolaires, centre de loisirs, relations familiales, amicales...).

Les jeunes et leur famille sont accompagnés par une équipe pluridisciplinaire. Au sein du DITEP, les psychologues interviennent à plusieurs niveaux : auprès des jeunes et leur famille, auprès de l'équipe et des partenaires.

En effet, les psychologues du DITEP peuvent recevoir les jeunes pour leur proposer un espace thérapeutique ou un temps de Snoezelen* qui est aussi un espace thérapeutique via le verbal ou le corporel. En fonction des besoins et des jeunes présents, des groupes thérapeutiques peuvent également être proposés. Parent(s) et enfant, ou parent(s) seul(s) peuvent être reçus en entretiens psycho-éducatifs plus ou moins fréquents ; cette fréquence est co-construite par les familles et les professionnels au regard des envies/besoins exprimés et observés.

Les psychologues, en DITEP, apportent également soutien et regard cliniques aux équipes. Ils participent, avec leurs collègues, à la réflexion quant aux projets d'accompagnement personnalisés des jeunes accueillis. Ils sont aussi présents lors de réunions cliniques hebdomadaires au cours desquelles les échanges permettent de confronter, de croiser les observations et ainsi d'enrichir le regard de chacun. Cela offre un étayage, pour chaque professionnel, dans l'accompagnement de chaque jeune, au plus près de ses besoins thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques et en fonction des ressources et fragilités de chaque famille.

Enfin, les psychologues du DITEP interviennent régulièrement auprès d'équipes pluridisciplinaires en co-animant avec un éducateur, des formations ou temps d'échange autour de la question des troubles du comportement.

*Snoezelen : activité vécue dans un espace spécialement aménagé, éclairé d'une lumière tamisée, bercé d'une musique douce, un espace dont le but est de recréer une ambiance agréable. On y fait appel aux cinq sens : l'ouïe, l'odorat, la vue, le goût et le toucher.

Juliette Martin, Émilie Paquin, Camille Pruvost,
psychologues au DITEP L'Orée du Bois



🕒 Le parrainage en protection de l'enfance et la place du psychologue

La loi du 7 février 2022 relative à la protection des enfants, puis le décret du 16 février 2024 actualisent le principe pour les enfants pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance et indiquent les articulations entre le conseil départemental et les associations. Le parrainage n'est pas une adoption, ni un placement familial ni une forme de parentalité. C'est une démarche altruiste qui contribue au développement d'un enfant et à son enrichissement, à travers la découverte des personnes et des modes de vie. Le parrainage est une démarche volontaire, bénévole, engagée dans la durée, dans le respect de l'autorité parentale. **La relation de parrainage doit donc être organisée, accompagnée et évaluée.** Le parrainage est inscrit dans le projet de la Fondation les Nids 2021-2025, comme dans celui de 2016-2020.

Le parrainage est placé sous l'autorité de la Direction de la Fondation et rattaché au Pôle Parcours d'accompagnement. Il est composé d'un binôme, Carole Leullier, éducatrice spécialisée et moi-même, Martine Duboc, psychologue retraitée, membre du Conseil d'Administration de la Fondation et bénévole. Nos formations initiales et nos expériences professionnelles apportent une complémentarité dans nos approches et facilitent le « croisement des regards » dans l'analyse des situations. Il va s'agir de recruter les candidats au parrainage, de recueillir les besoins des établissements et des services, de préparer les rencontres avec les enfants et d'accompagner l'évolution des parrainages. Nous sommes ainsi en position d'intermédiaire entre les différents acteurs concernés (enfants, parents, candidats au parrainage, professionnels, responsables ASE) pour conjuguer les attentes, aider à la mise en relation et soutenir la création des liens, éviter les malentendus, être présentes en cas de problèmes.

L'évaluation des candidatures doit résulter d'un processus. Les entretiens permettent aux intéressés d'expliquer leurs demandes, leur mode de vie, d'appréhender le contexte de la protection de l'enfance, de réfléchir à ce qu'ils souhaiteraient apporter à un ou plusieurs enfants et à leur place dans le dispositif du parrainage. Mais il est nécessaire d'aller au-delà en essayant de faire advenir explicitement un certain nombre de questionnements implicites dont ils n'ont pas forcément conscience. Cela va faciliter un certain « recadrage du désir d'enfant », non pas en fonction d'un « besoin d'enfant », mais vers une motivation davantage tournée vers l'accueil d'un enfant ayant vécu des expériences douloureuses et des distorsions des relations d'attachement. Cela favorise aussi un « travail d'anticipation » sur les difficultés éventuelles à venir et l'importance d'un accompagnement, de l'ordre de la prévenance.

Les rencontres avec les professionnels qui connaissent les enfants (chef de service, référent éducatif, psychologue) doivent apporter les informations indispensables pour approcher la subjectivité et la dynamique de ces derniers, ainsi que leurs besoins : histoire, développement psycho-affectif, relations avec les parents qui doivent autoriser le parrainage, compétences et fragilités, soins particuliers. La prise en compte de la parole de l'enfant et de sa compréhension du parrainage est capitale.



Cela nécessite souvent d'affiner les observations afin de mesurer si le parrainage peut être bénéfique, dans quelles conditions, et envisager quel profil de parrain/marraine serait le plus adapté.

Puis les rencontres vont se dérouler selon les disponibilités de chacun, pour un « apprivoisement » réciproque, sans aller trop vite... L'accompagnement du parrainage, à travers des échanges individuels ou pluriels, se décline dans des mouvements de « double empathie » et de soutien à l'élaboration; en apportant à l'enfant les mots qui donnent sens à ce qu'il vit et vont l'aider à intégrer les réactions des adultes, et à ces derniers ce qu'il faut pour appréhender le monde de l'enfant et prêter attention à l'impact de leurs actes et pensées sur lui. C'est une démarche participative au cours de laquelle chacun peut exprimer ce qu'il ressent et est important pour lui, et peut recevoir de l'équipe parrainage des informations complémentaires. Cela prend du temps... se poursuivra en une belle aventure... à condition de rester vigilantes quant aux difficultés pour chacun à trouver sa place, aux moments de tension, à de nouvelles ruptures dans la vie de l'enfant, sources de souffrance psychique chez les uns et les autres qu'il ne faudra pas négliger. La démarche peut parfois dépasser les capacités de celui qui souhaite aider autrui.

Le parrainage en protection de l'enfance bouscule les pratiques. La coopération entre professionnels et bénévoles ne va pas d'emblée de soi. D'où un travail multidirectionnel de communication à effectuer à propos de la finalité et des éléments constitutifs du parrainage, du droit au maintien des liens que les enfants ont tissés et de la continuité de leur parcours. Educatrice et psychologue, nous sommes engagées dans une action de solidarité, créatrice du lien social, dans le respect de l'autonomie des uns et des autres et la recherche de conditions favorables à sa réalisation. Mais rien n'est déterminé à l'avance.

Des témoignages d'enfants parrainés et de parrains et marraines indiquent la voie à suivre...

Martine Duboc,
Psychologue, membre du Conseil d'Administration des Nids

Des jeunes engagés et solidaires

Favoriser l'esprit citoyen des jeunes accompagnés est un des engagements de la Fondation Les Nids. Dans ce sens, jeunes et professionnels ne manquent pas d'idées pour transformer ces engagements en actes concrets à travers des partenariats de proximité.

Collecte solidaire avec les jeunes

📍 Le Havre

Les jeunes de la Maison d'Enfants de Bellefontaine au Havre ont récemment établi un partenariat solidaire avec le Secours Populaire du Havre.



Accompagnés de leurs éducateurs, ils ont participé à la collecte alimentaire visant à soutenir ceux qui en ont le plus besoin.

Au-delà de cette action, les jeunes se sont engagés à revenir régulièrement, démontrant ainsi un engagement à long terme envers cette cause. Leur participation active à la collecte d'aliments essentiels témoigne leur désir de contribuer positivement à la société.

Nous remercions au Secours Populaire du Havre pour leur accueil et cette collaboration.

Un engagement au service des autres, la maraude !

📍 Village d'Enfants de Duclair

Les jeunes du Village d'Enfants de Duclair en partenariat avec l'association AMARI (Association Mobilisée pour l'Avenir et la Réduction des Inégalités) ont organisé une maraude afin d'aider les sans-abri. Accompagnés par les professionnels, les jeunes ont arpenté les rues de Rouen pour distribuer des repas ou du café chaud aux personnes sans domicile fixe.

Après cette expérience, les jeunes ont exprimé leur volonté de s'impliquer et de renouveler cette action. Une action citoyenne et solidaire qui témoignent de leur sens du partage.



“ La Petite Plume ” Le Journal des Jeunes de l'AEP

📍 Eu, Dieppe, Neufchâtel-en-Bray

Initié par les équipes du service Actions Educatives et Préventives AEP de Eu, Dieppe et Neufchâtel-en-Bray, « La petite plume » est un projet collectif où les jeunes accompagnés en sont acteurs ! Journalistes en herbes, les jeunes accompagnés sont allés à la rencontre de professionnels, de partenaires pour les interviewer sur leur métier ou autres thématiques.



Ces échanges ont permis aux jeunes et aux professionnels encadrants d'aborder différents sujets comme notamment le harcèlement. Cet espace a permis à certains de partager leur expérience, parfois douloureuse. Un projet favorisant l'expression de chacun.

« Au-delà du projet collectif, il est essentiel pour nous de valoriser chaque enfant, même les plus introvertis, et de les encourager à s'exprimer. » Nous explique Fabienne Javanaud, Cheffe de service à l'AEP de Eu

Journée Filles au DITEP

📍 Serquigny



Les jeunes filles accompagnées au DITEP de Serquigny ont pu profiter d'une journée dédiée uniquement à ELLES.

Autour d'une tasse de thé et accompagnée par l'équipe professionnelle, la journée a commencé par des discussions sur les thèmes des relations, des droits des femmes et de l'égalité hommes-femmes.

Chaque jeune a eu l'occasion d'exprimer ses idées sur ces questions, en abordant courageusement les différentes formes de violence observées ou subies.

Pendant la journée, les jeunes ont également eu le temps de faire différentes activités pour prendre soin d'elles et se détendre.

Chaque moment de la journée a été l'occasion pour les filles de s'amuser, mais aussi de mieux connaître leurs droits en tant que femmes et de faire entendre leur voix. Ces journées portées par les professionnels favorisent l'expression des jeunes et les incitent à prendre soin d'elles.



Près de chez vous,
**PARRAINEZ
UN ENFANT !**

Donnez du temps, quelques heures par mois auprès d'un jeune.

 **Parce qu'il y a mille et une manières de s'engager !**

les nids 
fondation d'utilité publique

Fondation Les Nids

 siege.social@lesnids.fr

 02 35 76 80 09

 www.lesnids.fr